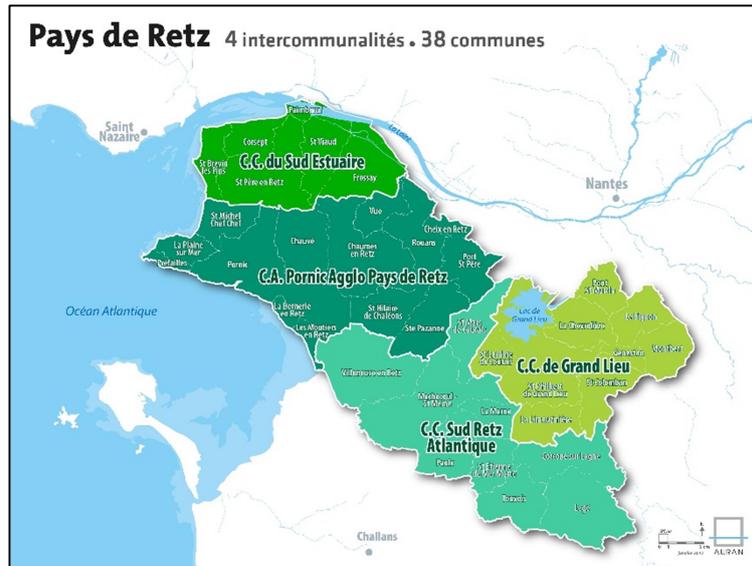


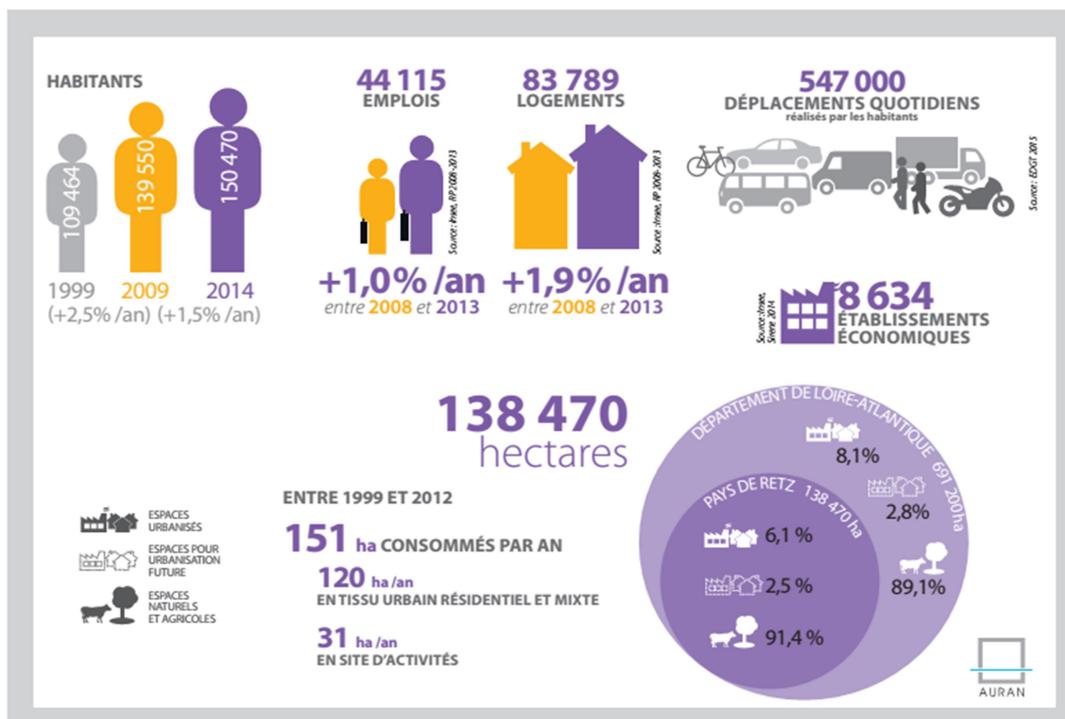
**LE PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL**  
**DU PAYS DE RETZ**

## I- Présentation succincte du territoire

Le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR) du Pays de Retz regroupe quatre intercommunalités : la Communauté de communes Sud Estuaire, Pornic Agglo Pays de Retz, la Communauté de communes Sud Retz Atlantique, et la Communauté de communes de Grand Lieu. Ce territoire est composé de 38 communes au total, accueillant plus de 150 000 habitants.



### • Le territoire en quelques chiffres clés :



- Evolution démographique : + 2200 habitants/an, dont 1570 dus au solde migratoire
- 1216 logements construits/an depuis 2008, 4% de logements locatifs sociaux dans le parc total (en augmentation)

### Le Pays de Retz est soumis à trois dynamiques majeures :

- l'attractivité littorale, phénomène national et international appelé à se renforcer à proximité des zones urbaines,
- l'extension du bassin de vie de l'agglomération nantaise,
- au cœur du territoire, une « diagonale verte », à l'identité rurale affirmée.

### **Son cadre physique est caractérisé par l'influence de l'eau :**

- plus de 50 km de côtes océaniques, près de 25 km d'estuaire de la Loire,
- la présence du lac de Grand-Lieu, plus vaste plan d'eau intérieur national,
- marais et vallées : plus de 1 000 km de rivières (*Boivre, Acheneau, Tenu, Falleron, Logne, Ognon, Boulogne, ...*) et canaux (Martinière, Haute Perche, ...) associés à la présence de zones de marais plus ou moins vastes (marais de Vue, de l'Acheneau, marais Breton, ...).

### **• La production agricole et agroalimentaire du Pays de Retz**

Une diversité des productions emblématique du Pays de Retz :

- les productions animales ont une place prépondérante avec la production laitière et la viande bovine, valorisant ainsi les zones humides et « terres d'élevage », mais on notera la présence de plus d'une centaine d'élevages en gibiers et en canard de gavage
- les prairies sont encore dominantes sur le territoire même si les grandes cultures augmentent au fil des ans
- le maraichage autour de Machecoul et de Saint-Philbert-de-Grand-Lieu continue son développement notamment sur ses productions spécialisées de tomates et concombres sous serres, mais aussi mâche, salade, radis et poireaux en plein champ ou sous abri. Ces entreprises génèrent près de 1 500 emplois sur le territoire.
- une viticulture encore bien présente à l'est du territoire avec l'appellation muscadet Côtes de Grand Lieu et une large gamme de vins IGP
- une activité de pêche professionnelle dynamique en évolution. La présence d'une criée proche permet la valorisation financière des produits
- l'activité conchylicole (moules et huîtres) est une production identitaire du littoral de la côte de Jade sur la Baie de Bourgneuf.
- un territoire attractif pour faire venir des néo-ruraux : développement d'activités agricoles diversifiées
- un environnement favorable au développement d'activités de diversification : tourisme à la ferme, vente directe, circuits courts, événements ponctuels à la ferme...

Les atouts du Pays de Retz en matière d'alimentation :

- des entreprises agroalimentaires dynamiques sur le territoire : Galettes St-Michel, Laiterie de St-Père-en-Retz, Gastronomes, Coopérative maraichère Océane...
- des transformateurs reconnus au-delà du territoire : Fromagerie Beillevaire, le Curé Nantais, la Fraiserie...
- une association « Produit en Pays de Retz » regroupant une quarantaine de professionnels (producteurs, artisans, commerçants)
- 10% de production biologique en Pays de Retz, en constante augmentation
- une pratique répandue de la vente directe (15% des 1000 entreprises agricoles)
- 10 AMAP réparties sur l'ensemble du Pays de Retz

## **II- L'émergence d'une stratégie territoriale alimentaire**

### **1. le schéma de cohérence territoriale du Pays de Retz**

Le SCoT du Pays de Retz a été approuvé en 2013. Pour la première fois à l'échelle du Pays de Retz historique, un projet de territoire a été conduit par les élus, en intégrant tout au long du processus une large concertation avec les responsables institutionnels, les associations œuvrant pour

l'aménagement du territoire et l'environnement, les partenaires socio-économiques. L'élaboration de ce projet a permis au territoire d'affirmer une approche équilibrée de l'aménagement, entre préservation des patrimoines, développement économique et social, et sobriété énergétique.

Le SCoT du Pays de Retz reconnaît le rôle central joué par les espaces agricoles dans l'équilibre de ses territoires et son identité. Il a pour objectif de maintenir l'activité agricole dans sa diversité comme outil économique et d'aménagement du territoire. Il fait de la préservation de la terre agricole, considérée comme une ressource non renouvelable, un élément clé de sa stratégie de développement durable. Il entend, de la même façon, permettre le développement d'une économie agricole respectueuse de l'environnement, dans sa diversité de productions, comme un élément essentiel de son économie productive. Les grands axes de la stratégie territoriale en matière d'agriculture sont les suivants :

- Reconnaître la multifonctionnalité de l'espace agricole (production alimentaire, réserve de biodiversité, préservation des paysages, et en particulier des espaces naturels protégés humides)
- Favoriser le lien social entre les habitants et le territoire (tourisme vert, loisirs, alimentation de proximité)
- Développer le potentiel économique tout en préservant l'environnement, en particulier les cours d'eau et les nappes

Avec 65 % d'espaces réservés à l'agriculture et 24,8 % protégés, souvent constitués de zones humides utilisées par l'agriculture, le territoire agricole constitue la majeure partie de la charpente verte du Pays de Retz. Mais cet espace agricole est menacé par le développement urbain que connaît le Pays de Retz. Le SCoT a donc comme objectif de diminuer cette pression urbaine en maîtrisant son développement et en limitant de manière très significative la consommation de l'espace agricole par l'urbanisation. Pour conforter l'activité économique, permettre l'exercice de cette activité et encourager l'installation de jeunes exploitants, le SCoT entend donner aux exploitants une visibilité du développement du territoire. Le SCoT a donc défini des espaces agricoles dont la pérennité peut être assurée à 20 ans. Les espaces agricoles pérennes définis par le SCoT représentent 85 215 hectares (soit 97% des espaces agricoles actuels dans les documents d'urbanisme).

## **2. Du syndicat mixte de SCoT au pôle d'équilibre territorial et rural du Pays de Retz : élargissement des champs d'intervention de la stratégie territoriale**

En 2016, le syndicat mixte du SCoT du Pays de Retz devient Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) du Pays de Retz. Ses compétences et missions sont notamment les suivantes :

- Elaborer et suivre le projet de territoire du PETR pour le compte et en partenariat avec les EPCI qui le composent, définissant l'identité du territoire, les conditions de son développement économique, écologique, touristique, culturel et social, et les actions en matière de développement économique, d'aménagement de l'espace et de promotion de la transition écologique ou de toute autre question d'intérêt territorial ;
- Fédérer et coordonner des actions et projets touchant à l'aménagement de l'ensemble de son territoire et portés par les divers acteurs du territoire, mettre en cohérence, accompagner et soutenir ces actions et projets auprès des partenaires extérieurs ;
- Elaborer, réviser, modifier et mettre en œuvre le Schéma de Cohérence Territoriale du Pays de Retz qui couvre son périmètre ;
- Porter en tant que maître d'ouvrage des actions dont l'intérêt est défini à l'échelle du territoire concerné dans tout domaine touchant à l'aménagement et à la valorisation du territoire ;
- Etre un cadre de contractualisation des politiques de développement, d'aménagement et de solidarité entre les territoires, et à ce titre, porter et mettre en œuvre différents dispositifs

de contractualisation avec le Département, la Région, l'Etat, et l'Union Européenne (TEPCV, Leader, NCR,.....) ;

- Porter et mettre en place tout service d'ingénierie technique et financière, de prospective, pour accompagner les EPCI membres dans l'exercice de leurs compétences et la mise en œuvre de leurs projets, en matière d'urbanisme, d'habitat et d'aménagement, d'environnement, d'énergie, de patrimoine et de culture, de services à la population et dans une perspective de mutualisation des moyens.

Dans ce cadre, le PETR porte :

- La gestion du dispositif LEADER à l'échelle du Pays de Retz : la stratégie LEADER du territoire soutient notamment les actions de reconquête d'espaces agricoles ou naturels en friche ; les actions d'information et de sensibilisation sur le patrimoine écologique à destination des agriculteurs et propriétaires forestiers ; la valorisation des produits locaux comme marqueurs d'une identité commune,
- La gestion de 3 conventions Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte (T.E.P.C.V),
- La mise en œuvre d'un contrat d'objectifs avec l'ADEME,
- La coordination des 4 PCAET à l'échelle du Pays.

### **3. Une stratégie territoriale qui donne lieu à des conventions/partenariats avec la profession agricole et des actions dans le domaine de l'agriculture et de l'alimentation**

Le PETR et les EPCI qui le composent, via des conventions avec la chambre d'agriculture et/ou le conservatoire du littoral, soutiennent la reconquête de friches agricoles là où la pression urbaine a fragilisé le foncier agricole (Préfailles, La Plaine-sur-Mer, Pont-Saint-Martin). Dans le cadre du contrat d'objectifs signé avec l'ADEME, le PETR soutient également l'animation par la chambre d'agriculture de démarches d'échanges parcellaires, qui concourent, outre à la réduction des déplacements des engins agricoles, à optimiser les systèmes d'exploitation. 1<sup>er</sup> secteur d'activité émetteur de G.E.S. sur le territoire, l'agriculture sera au cœur des plans d'actions des P.C.A.E.T. La mobilisation de la profession agricole est indissociable de la transition écologique dans le Pays de Retz.

L'évolution des systèmes culturels du Pays de Retz est ainsi au cœur du partenariat entre le PETR, l'école nationale supérieure du Paysage de Versailles et le collectif « Paysages de l'après pétrole ». Cette réflexion engagée en 2016 porte entre autres sur l'avenir du paysage et des pratiques agricoles maraîchères, viticoles et céréalières conventionnelles et d'élevage de marais, dans un contexte de changement climatique et de transition énergétique. En partenariat avec la Chambre d'Agriculture, le CIVAM et la fédération des maraîchers nantais, un séminaire « paysages agricoles en transition » s'est tenu en juin 2018 et a donné lieu à des propositions de pistes d'actions ayant vocation à alimenter les plans d'actions des PCAET et celui du PAT du Pays de Retz. Ils renvoient plus largement aux objectifs du SCOT dans le domaine de l'agriculture.

De manière collégiale, l'ensemble de la profession agricole a jugé lors de ce séminaire, comme prioritaires :

- la nécessité de faire se rencontrer entre-eux les professionnels du monde agricole mais aussi les habitants et les agriculteurs au sein des exploitations agricoles,
- la nécessité de protéger l'élevage de marais – viande de qualité – pour maintenir l'identité paysagère du Pays de Retz, le fonctionnement écologique des zones humides et l'avenir du métier d'éleveur,

- l'intérêt d'un P.A.T. sur le Pays de Retz s'appuyant sur le label « produit en Pays de Retz » existant et sur l'exemplarité de la commande publique (restauration collective).

#### 4. Les partenariats en cours de construction avec Nantes Métropole

Les élus du PETR du Pays de Retz, du Pôle métropolitain Nantes-St Nazaire et de Nantes Métropole se sont rencontrés le 23 avril 2018 afin de réfléchir à des sujets de coopération. La mobilité, le tourisme, le foncier économique, et l'alimentation ont été retenus comme sujets d'intérêt commun, pouvant donner lieu à un éventuel contrat de réciprocité.

Sur le sujet de l'alimentation, plusieurs leviers ont été identifiés. L'installation du MIN en limite de Pont-Saint-Martin sur le territoire du Pays de Retz a été envisagée comme une opportunité de valoriser la production agricole locale sur le marché nantais. Aussi, la structuration de l'offre à l'aune de ce nouvel équipement apparaît comme une piste certaine de promotion de la production locale et de qualité. La lutte contre le gaspillage alimentaire, la définition d'un langage commun autour de ce que pourrait être la consommation responsable dans la restauration collective ont également été retenues comme orientations partagées.

La présentation des grandes orientations du PAT de Nantes Métropole aux élus des territoires voisins le 4 septembre 2018 a confirmé cette intention de partenariat.

### III- Cartographie de la dynamique émergente dans le Pays de Retz : un territoire mature pour porter un PAT

#### 1. En matière de valorisation des productions et producteurs locaux

- **Le Salon Terre et Mer pour booster les circuits courts auprès des professionnels de l'alimentation.**



Le salon Terre et Mer du Pays de Retz, organisé par l'Association « Produit en Pays de Retz » et soutenu dans le cadre du programme LEADER du Pays de Retz organise depuis 2015 cet événement qui rassemble une trentaine d'exposants fournisseurs (vin, produits laitiers, viande (boeuf, volailles), safran, glaces...) destiné aux professionnels de l'alimentation locaux dans le but de leur faire découvrir les produits locaux, de nouveaux fournisseurs ou de nouveaux partenaires.

- **Les Ruralies de la Chevrolière pour valoriser les productions locales et faire se rencontrer agriculteurs et citoyens**

Depuis 2015, l'objectif des Ruralies chevrolines est de faire se rencontrer les habitants et les acteurs locaux du monde agricole, dans un cadre ludique et pédagogique (marché du terroir rassemblant des producteurs locaux, une rando ferme (parcours animé de 4 km avec découverte du maraîchage et d'une ferme bovine), démonstrations (chiens de troupeau, chevaux de trait, écrémage du lait, ancienne forge, éco-construction...), expositions (matériel agricole, recyclage des déchets, épouvantails, dessins d'enfants...)...



- **Promotion et valorisation des circuits de vente directe sur Pornic Agglo Pays de Retz et la Communauté de Communes Sud Estuaire**



Indépendamment des petites ou moyennes surfaces alimentaires relevant d'un réseau national (type BIOCOOP), des épiceries indépendantes distribuant des produits biologiques et locaux se développent dans le Pays de Retz. A titre d'exemples, citons la ferme de Rublé (Saint-Colomban), O Saison (Saint-Philbert-de-Grand-Lieu), le Jardin BioRetz (Ste Pazanne), la ferme du Manoir (Villeneuve-en-Retz)...

## 2. En termes d'actions de sensibilisation et d'éducation à l'alimentation

Le Pays de Retz compte plusieurs associations membres du réseau Graine en Pays de la Loire : Les Jardins de Mélisse (Montbert), Le C.P.I.E. Logne et Grand Lieu (Corcoué-sur-Logne), le Quai Vert (Frossay), Hirondelle (Pornic). A ces dernières, s'ajoutent Bretagne Vivante, le GAB 44 ou l'association

Terres et Vie. En conventionnant avec les communes et/ou dans le cadre de leurs projets associatifs respectifs, ces dernières mettent en œuvre des actions en faveur du jardinage sans pesticide, de la permaculture, de la lutte contre le gaspillage alimentaire dans les écoles, de la consommation responsable, etc.



Dans le cadre du contrat d'objectifs signé avec l'ADEME, le PETR du Pays de Retz a souhaité depuis 2016 fédérer ces associations pour que, de manière collective, elles se mobilisent pour porter au côté de la collectivité une politique publique en faveur de la consommation responsable. A ce titre, 4 établissements (école primaire, collèges, M.F.R.) ont mis en place un éco-parlement des jeunes ayant donné lieu à des propositions concrètes adressées aux responsables d'établissement et/ou élus locaux.

Témoignage de Valérie GOURMELEN, professeur de SVT :

*« Le projet d'Eco-Parlement sur le thème du jardin a permis aux jeunes de gagner en autonomie et en responsabilité, de travailler le vivre ensemble. Le projet en est à son début, mais de nombreux échanges ont déjà eu lieu cette année : des parents bénévoles sont venus partager leurs savoir-faire, et des professionnels sont venus accompagner les jeunes (Julie MACE Paysagiste, et Fabienne LASSELIN productrice de plants bio). Ce projet va continuer à créer du lien car un des objectifs est bien de l'ouvrir aux autres disciplines, à l'ensemble des élèves et à l'extérieur. »*

### **3. Des collectivités locales engagées : restauration collective et lutte contre le gaspillage alimentaire**

- 10 communes ont introduit, parfois depuis 2008, des aliments bio dans leurs restaurants scolaires (Saint-Viaud, Sainte-Pazanne, Saint-Colomban, Saint-Michel-Chef-Chef, Machecoul, Cheix-en-Retz, Saint-Père-en-Retz, Chaumes-en-Retz, La Limouzinière, Port Saint-Père avec pour certaines une part importante d'aliments bio (40% sur Saint-Colomban – 90% des légumes à Chaumes-en-Retz). Le 29 mai 2018, dans le cadre d'une réunion sur les PAT organisée à Ste Pazanne par le réseau local (chambre d'agriculture-association des maires de Loire Atlantique), 7 autres communes se sont dites intéressées par la démarche (Saint-Philbert-de-Grand-Lieu, Saint-Brevin-les-Pins, Saint-Mars-de-Coutais, La Plaine-sur-Mer, Corsept, Montbert, La Bernerie-en-Retz). Aussi, la maturité des élus locaux quant à l'amélioration de l'alimentation dans les restaurants scolaires est réelle.
- Les quatre EPCI dans le cadre de leurs compétences déchets développent des programmes de sensibilisation à la lutte contre le gaspillage alimentaire et la valorisation des biodéchets dans les cantines. Des composteurs collectifs ont été installés dans plusieurs écoles voire plusieurs communes (Pont-Saint-Martin, La Chevrolière, Saint-Colomban...)

4. Une association « Produit en pays de Retz » qui met en réseau les producteurs, transformateurs, distributeurs du territoire pour inviter le consommateur à consommer « local ».



Cette association a été créée en 2012, à l'issue d'un 1<sup>er</sup> forum des produits locaux organisé par les 3 chambres consulaires afin de créer des synergies entre agriculteurs pour structurer l'offre et valoriser les produits locaux chez les artisans et commerçants. Elle porte un projet LEADER depuis 2017 devant lui permettre de développer le nombre d'adhérents (producteurs, transformateurs, distributeurs) et la gamme de produits concernés, de structurer l'offre de produits et les entreprises afin de favoriser les partenariats commerciaux et de promouvoir la marque auprès des consommateurs. A ce jour, l'association compte une quarantaine d'adhérents.

#### 5. L'alimentation saine, durable et accessible à tous comme moteur du bien vivre ensemble

Outre les associations d'habitants qui en lien avec les communes développent dans les communes des jardins partagés de plus en plus nombreux (La Chevrolière, Saint-Philbert, Sainte-Pazanne, Pornic, etc) replaçant la production vivrière comme une base de l'alimentation quotidienne ; des dynamiques plus originales voient le jour : la création de jardins permacoles dans les entreprises (ARMOR), au sein de zones d'activités (IEPAD du Bois Fleuri à La Chevrolière), la création de ruches interentreprises (Zone d'activités de la Forêt au Bignon)

### IV- Le PAT du Pays de Retz : un projet économique, social et environnemental partagé

Le PAT du Pays de Retz a vocation à renforcer les actions déjà menées, en favorisant les synergies, pour atteindre plus vite ces objectifs auprès des agriculteurs, des transformateurs, des distributeurs et des consommateurs du territoire, tout en permettant en parallèle une meilleure connaissance du système alimentaire territorial (offre, équipements de collecte et de transformation, circuits de distribution, consommation). L'arrivée du M.I.N. aux portes du Pays de Retz en 2019 constitue un véritable levier en faveur de l'organisation de la production, de la distribution, de la consommation.

La mise en œuvre du PAT est prévue sur 2 ans :

#### Année 1 :

- Diagnostic visant à établir une meilleure connaissance du système alimentaire, du point de vue de l'offre agricole (productions agricoles, foncier...), des équipements industriels de collecte et de transformation (établissements, filières...), des circuits de distribution (formats

de vente, surfaces de vente, plateformes logistiques...) et de la consommation alimentaire (budget, volumes...) ; un zoom sera fait sur le fonctionnement et l'approvisionnement des restaurants scolaires du territoire ;

- Organisation d'un séminaire d'échanges autour de la restauration collective scolaire visant le partage d'expériences entre communes « pilotes » du Pays de Retz et les communes volontaires pour introduire des aliments bio et locaux dans les cantines et formation des responsables des marchés publics au levier de la commande publique. Se fixer comme objectif d'aboutir à la mise en place de groupements d'achats alimentaires en conformité avec le projet de loi Alimentation et Agriculture en cours de discussion ;
- Partenariat avec Nantes Métropole dans le cadre du transfert du MIN : mise en place d'un groupe de travail sur l'opportunité de valoriser la production agricole locale sur le marché nantais et de structurer l'offre à l'aune de ce nouvel équipement ;
- Accompagnement du développement de l'association produit en Pays de Retz auprès des producteurs, transformateurs, distributeurs et consommateurs locaux en associant les consulaires ;
- Participation à l'exposition universelle de la Mer XXL (thématique de la mer qui nous nourrit) du 29 juin au 10 juillet 2019 à Nantes : promotion de la gastronomie du Pays de Retz;
- Actions de valorisation des initiatives visant le développement de la production alimentaire en milieu urbain via les associations locales et promotion des festivités locales (Ruralies de la Chevrolière, échappées clownesques, vélo dépayant...);
- Mise en place avec le GAB 44 et promotion d'un défi Famille à Alimentation Positive sur le Pays de Retz ;

## **Année 2 :**

- Mobilisation prospective des producteurs et transformateurs locaux en réponse à la demande exprimée par les communes en matière de restauration scolaire ;
- Le cas échéant : étude de préfiguration pour la création d'une plateforme d'approvisionnement local type légumerie dans le Pays de Retz suite au partage d'expériences initié dans le cadre de la coopération avec Nantes Métropole ;
- Elargissement des publications de catalogues des producteurs locaux à l'échelle de tout le Pays de Retz et en assurer la promotion auprès des consommateurs nantais ;
- Organisation d'ateliers culinaires dans les associations caritatives du Pays de Retz et auprès du grand public en invitant Gilles DAVEAU, auteur de manuels de cuisine alternative.

## **Hors financement AAP**

- Reconquête des espaces agricoles délaissés – soutien à la transmission des exploitations d'élevage – restructuration des exploitations via les échanges parcellaires ;
- Poursuite des programmes de sensibilisation à la lutte contre le gaspillage alimentaire dans les établissements scolaires.